



DEVELOPMENT COMMITTEE
(Joint Ministerial Committee
of the
Boards of Governors of the Bank and the Fund
On the
Transfer of Real Resources to Developing Countries)



DC2002-0001
20 mars 2002

AVIS DE RÉUNION

La 65^e réunion du Comité du développement se tiendra le dimanche 21 avril 2002, à partir de 9 heures, dans l'Auditorium Preston de la Banque mondiale.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE¹

I. Questions à examiner

- A. Efficacité du développement, partenariats et défis pour l'avenir²
- B. L'éducation, atout d'une économie dynamique : Plan d'action³

II. Questions à examiner dans les déclarations préparées par les ministres

- A. PPTE : Rapport d'avancement⁴
- B. Harmonisation des politiques et procédures opérationnelles : Rapport d'avancement⁵
- E. Plan d'action pour lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme — Rapport d'avancement⁶

III. Questions diverses⁷

¹ Le président de la Banque mondiale et le directeur général du Fonds monétaire international distribueront tous deux, avant la réunion, une déclaration axée sur les questions à l'ordre du jour et sur d'autres points. Une note sur les tendances récentes des transferts de ressources aux pays en développement fournira des informations générales en rapport avec les travaux du Comité. Les ministres sont invités à fournir leurs déclarations préparées à l'avance aussi longtemps que possible avant la réunion, pour diffusion à toutes les délégations.

Cette réunion du Comité ne comportera qu'une séance (de 9 heures à 12 h 30), durant laquelle seront discutées les deux questions figurant au point I de l'ordre du jour ci-dessus. Un déjeuner offert aux membres du Comité par le président est également prévu (de 12 h 45 à 14 h 30) dans la salle MC13-121, au 13^e étage de la Banque mondiale.

Les déclarations préparées pour distribution par les membres et par les observateurs doivent être

communiquées au moins 24 heures à l'avance ; elles seront immédiatement imprimées et diffusées et seront disponibles lors de la réunion.

Le président a l'intention d'écrire à ses collègues du Comité du développement avant la réunion pour suggérer comment organiser au mieux les débats, notamment sur le point I.A.

- ² Le débat sur le développement est actuellement axé sur le renforcement de l'efficacité de l'aide au développement et la disponibilité des ressources nécessaires pour financer la réalisation des Objectifs de développement du millénaire. Une étude intitulée **Efficacité du développement, partenariats et défis pour l'avenir** (qui s'appuie sur une récente étude de la Banque mondiale consacrée au **rôle et à l'efficacité de l'aide au développement**) fait ressortir un certain nombre de points importants. Un rapport conjoint de la Banque et du FMI intitulé **Review of the Poverty Reduction Strategy Paper Approach** fait ressortir les progrès accomplis dans le cadre des stratégies de réduction de la pauvreté ayant l'adhésion des pays en développement qui pourraient servir de cadre à l'aide au développement. Enfin, le rapport sur les résultats de la **Conférence pour le financement du développement** (qui comprend une **présentation préliminaire du Sommet mondial sur le développement durable**) identifie un vaste programme de renforcement de la collaboration entre les IFI, les bailleurs de fonds bilatéraux et les pays en développement. Ces documents serviront de base aux échanges sur les leçons tirées de l'expérience et les défis que soulèvera la coopération pour le développement.
- ³ Les membres du Comité avaient exprimé le souhait, au paragraphe 9 de son communiqué du 18 novembre 2001, de « pouvoir examiner en détail ce sujet lors de leur prochaine réunion ». Le rapport intitulé **L'éducation, atout d'une économie dynamique : Plan d'action pour progresser plus vite vers une Éducation pour tous** a été préparé à cette fin.
- ⁴ Un rapport établi conjointement par la Banque et le FMI sera préparé sur l'**Initiative en faveur des pays pauvres très endettés : Rapport d'avancement**.
- ⁵ Un deuxième rapport d'avancement sur l'**Harmonisation des politiques, procédures et pratiques opérationnelles** sera fourni. Un rapport d'avancement sur les aspects plus généraux de la coordination des BMD sera préparé pour la réunion du Comité du développement de septembre 2002.
- ⁶ Le Comité avait demandé au paragraphe 4 de son dernier communiqué que la Banque et le FMI poursuivent leurs travaux en ce domaine. Un rapport d'avancement établi conjointement par la Banque et le FMI sera fourni.
- ⁷ Lors du déjeuner offert par le président du Comité aux membres, au président de la Banque et au directeur général du FMI, M. Wolfensohn invitera les membres à faire connaître leur point de vue sur un certain nombre des grands problèmes auxquels est confronté le Groupe de la Banque mondiale. Les membres du Comité seront également invités à approuver le texte de leur communiqué au terme de ce déjeuner.